

Article 21 du Règlement

équipe ont fait partie de la formation canadienne qui a remporté la Coupe Canada 1984. Dans l'esprit de plusieurs, cette compétition constitue le véritable championnat du monde.

Edmonton a produit plus d'équipes championnes que toute autre ville. Wayne Gretzky, des Oilers, est reconnu comme le meilleur joueur de hockey au monde. D'autres joueurs de cette équipe passent pour excellents. Évidemment, nous avons quelques joueurs qui sont originaires d'Edmonton.

Si les Oilers sont si bons, c'est que les hommes d'affaires qui les dirigent sont excellents et savent travailler en équipe. Nous devons rendre hommage à Glen Sather, à la fois directeur général et instructeur, qui a su recruter d'excellents joueurs et former une équipe qui, par son excellence, donne une toute nouvelle dimension au hockey en Amérique du Nord et même dans le monde entier.

● (1410)

Peter Pocklington, propriétaire et homme d'affaires, préside aux destinées des Oilers d'Edmonton. La ville d'Edmonton continue de représenter, aux yeux du monde entier, ce que le sport canadien a vraiment de mieux à offrir.

* * *

[Français]

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LE RÉTABLISSMENT DE LA PEINE CAPITALE

M. Fernand Jourdenais (La Prairie): Monsieur le Président, encore une fois en fin de semaine dernière, dans la région de Montréal, deux meurtres crapuleux ont été commis envers des jeunes, dont une jeune fille de Longueuil violée et assassinée, et un enfant de Ville Énard, âgé de cinq ans, agressé sexuellement et battu à mort qui fut retrouvé dans ma circonscription. De plus, il y a quelques semaines un couple de personnes âgées fut tué pour environ \$70 et combien d'autres meurtres crapuleux ont été commis depuis plusieurs mois!

Monsieur le Président, il y a un besoin urgent de remettre en question le débat sur le rétablissement de la peine capitale au Canada, et je voudrais sensibiliser mes collègues, le solliciteur général (M. MacKay) et le ministre de la Justice (M. Crosbie), afin que le gouvernement puisse présenter dans les plus brefs délais possibles un projet de loi afin de rétablir la peine capitale au Canada.

Même si certains ont tendance à dire que le rétablissement de la peine capitale serait un retour à la barbarie, je me demande s'ils ont la même opinion envers ces assassins crapuleux. Imaginez: agresser sexuellement un enfant de cinq ans sans défense et le battre à mort... C'est impensable! Et si ce n'est pas de la barbarie, je me demande ce que c'est!

Enfin, monsieur le Président, j'espère que les forces policières réussiront à mettre la main au collet de ces assassins afin qu'ils soient jugés et condamnés. Quant aux familles éprouvées, je leur offre mes plus sincères condoléances.

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

LES PLUIES ACIDES—LES PROPOS DU SÉNATEUR KENNEDY DES ÉTATS-UNIS

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, vendredi dernier à Toronto, le sénateur Kennedy a reconnu un problème de longue date lors de l'allocution qu'il a prononcée devant la Coalition canadienne contre les pluies acides. Il a reconnu en effet que les entreprises américaines de services publics et autres intérêts américains puissants étaient déterminés à bloquer toute mesure législative au Congrès des États-Unis visant à lutter contre le problème des pluies acides. Le sénateur Kennedy a également reconnu la nomination de deux représentants spéciaux chargés d'étudier le problème pour ce que c'était réellement: une manœuvre dilatoire. Il voit peu d'utilité à charger deux personnes d'effectuer encore une autre étude pour déterminer s'il existe un problème des pluies acides.

Tandis qu'on attend que ces représentants fassent l'impossible car ils n'ont aucun pouvoir politique, nos forêts, nos pêcheries, nos lacs, nos édifices et nos constructions continuent de subir les effets dévastateurs des pluies acides. Au lieu d'attendre, le gouvernement devrait jouer un rôle actif en exhortant les amis et les alliés du Canada à exercer des pressions sur les États-Unis d'ici le 30 juillet lorsque 20 pays vont ratifier à Helsinki un accord en vue de réduire d'au moins 30 p. 100 d'ici 1993 les émissions toxiques responsables des pluies acides. Le gouvernement canadien devrait se donner pour priorité absolue de tout faire en son pouvoir pour obtenir que les États-Unis se joignent à nous et aux 20 autres pays et ratifient cet accord à Helsinki le mois prochain.

* * *

LES FINANCES

LES RÈGLEMENTS RELATIFS AUX RÉGIMES ENREGISTRÉS D'ÉPARGNE-RETRAITE

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Monsieur le Président, tout propriétaire d'un régime enregistré d'épargne-retraite est autorisé en tout temps, du moins jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge de 71 ans, à toucher la somme qu'il y a investie, pourvu qu'il en acquitte l'impôt et à s'en servir comme bon lui semble. En fait, beaucoup de gens se sont servis de leur régime enregistré d'épargne-retraite pour prendre un congé sabbatique, investir dans l'achat d'une entreprise ou d'un commerce, ou faire comme ils l'entendaient. Mais aussitôt que l'on atteint l'âge de 71 ans, le Grand frère s'en mêle. Pour on ne sait trop quelle raison, le gouvernement a décidé de considérer les propriétaires de régimes enregistrés d'épargne-retraite âgés de 71 ans et plus comme des débilés et des incompetents n'étant pas plus capables qu'un enfant de gérer leurs affaires personnelles.

Actuellement, le gouvernement exige que tout propriétaire d'un régime enregistré d'épargne-retraite qui atteint l'âge de 71 ans, convertisse ce régime en achetant une rente annuelle d'une compagnie d'assurance-vie, ou encore qu'il investisse dans un fonds enregistré d'investissement d'une société de fiducie. Nous faisons confiance aux gens jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de 71 ans après quoi, nous les considérons comme des citoyens de deuxième ordre.